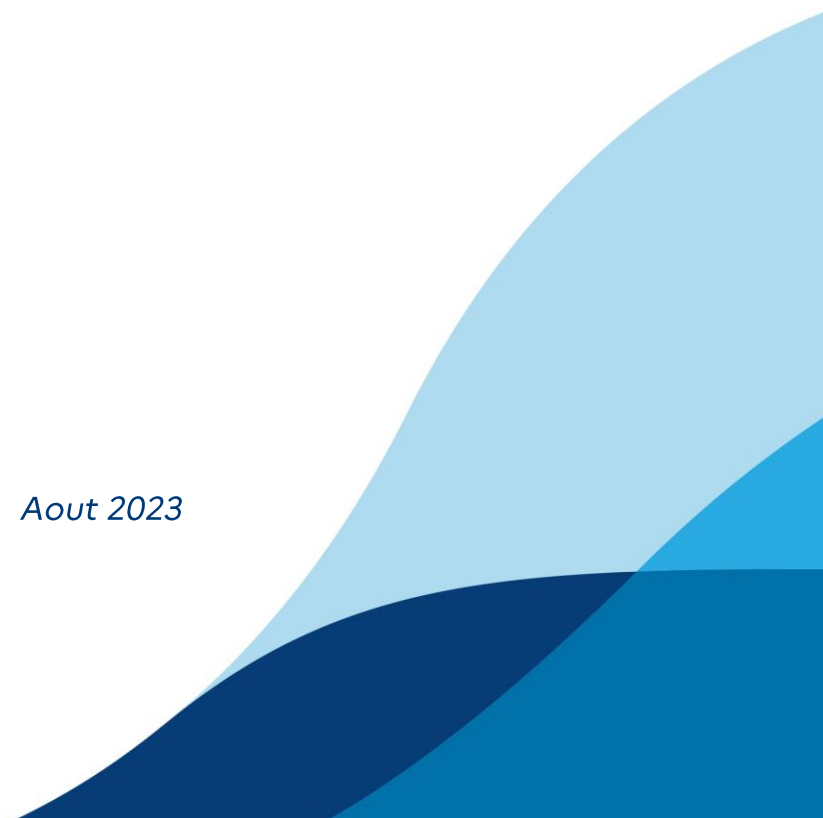


ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE DE SAINT MARTIN D'URIAGE

Rapport final

Aout 2023

saint-martin
d'URIAGE



Rapport final de projet

Atlas de la biodiversité communale de Saint-Martin-d'Uriage			
Date de soumission du rapport	11/03/2021	Période de référence	Du 01/09/2021 au 01/08/2023 (24 mois)
Convention de subvention n°	OFB/21/0491	Durée de mise en œuvre prévue	24 mois : (09/2021 - 08/2023)
Bénéficiaire de la subvention		Saint-Martin-d'Uriage	
Responsable du projet		Stéphanie ROUSSEAU-MEGRET, responsable du pôle développement et aménagement durable	
Contact		stephanie.rousseau-megret@mairie-saintmartinduriage.fr ; 0603237031	
Auteur(s) du rapport		Mathilde CRAMESNIL, technicienne communale	






Coût total prévisionnel du projet	33 000 €	Montant des dépenses éligibles	24 750 €
Subvention accordée par l'OFB	24 750 €	Part de la subvention OFB (% des dépenses éligibles)	75 %
Montant déjà versée par l'OFB	7425 € (30%)		
Montant des dépenses engagées sur la période de référence - à titre indicatif	32 158,84 €	Consommation budgétaire (% du coût total)	97 %

Table des matières

I. Identification du projet.....	5
II. Retour sur la mise en œuvre du projet	6
II.1 Gestion et mise en œuvre du projet.....	6
II.1.1 Description générale du projet.....	6
II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes.....	7
II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances	8
II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation	9
II.1.5 Communication	10
II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats	11
II.2 Perspectives post-ABC	12
II.3 Autoévaluation	12
III. Livrables produits	13

I. Identification du projet

Titre du projet	Atlas de la biodiversité communale de Saint-Martin-d'Uriage
Période de mise en œuvre du projet	2021/2023
Contexte du projet	<p>Située à 12 km de Grenoble dans le massif de Belledonne, la commune de Saint Martin d'Uriage (5600 habitants) est composée d'un centre bourg et de 27 hameaux. Son périmètre englobe d'ouest en est la vallée du Sonnant jusqu'au torrent du Doménon et du point le plus bas (300m) au point culminant (2000m), la forêt de feuillus de la vallée du Sonnant jusqu'aux lacs d'altitude – les lacs Robert. La commune s'étend sur 3675 hectares et les principaux milieux se répartissent ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 481 ha soit 13 % en milieu urbain - 740 ha soit 20 % en prairies et cultures - 2348 ha soit 64 % en boisements - 106 ha soit 3% en zones humides et ripisylves <p>La commune de Saint Martin d'Uriage est une commune périurbaine subissant de fortes pressions sur son milieu naturel : pression foncière, forte fréquentation des espaces naturels, augmentation des flux ... D'autre part, elle a une position stratégique de porte d'entrée dans le massif de Belledonne. Elle est traversée par l'une des liaisons principales à la station de Chamrousse et est une destination immédiate de fraîcheur et ressourcement pour les habitants de l'agglomération grenobloise. La commune est rattachée à la Communauté de Communes Le Grésivaudan. Elle est membre de « l'Espace Belledonne », association de préfiguration du PNR de Belledonne, qui porte un programme d'actions en faveur de la Trame Verte et Bleue. Le vice président à la transition écologique et à la biodiversité est un élu de la commune.</p> <p>La commune est riche de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - plus de 134 habitats naturels ; - 6 Zones naturelles d'intérêt écologique faunistique et floristique (ZNIEFF) ; - de 843 espèces connues ; - d'espèces remarquables de faune comme la Chevêchette, la Gelinotte, la Bécasse des bois, la Salamandre, la Pie-grièche écorcheur, le Moineau friquet, l'Hirondelles de fenêtre, le Cordulégastre bidenté, le Criquet palustre ; - d'espèces protégées de flore : la Grassette à grande fleur, le Lys martagon, la Nivéole de printemps, l'Œillet d'armeria ou l'Inule de suisse ; - d'un continuum forestier reconnu comme enjeu au niveau du réseau écologique de l'Isère.
Objectifs du projet	<p>La commune de Saint Martin d'Uriage a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • d'améliorer ses connaissances sur la biodiversité en partageant les données existantes et en réalisant de nouveaux inventaires, • de favoriser la compréhension et l'appropriation de ces enjeux par les

	<p>élus, les services, les acteurs locaux (agriculteurs, forestiers, entreprises associations,..), et les habitants,</p> <ul style="list-style-type: none"> • de faire évoluer les pratiques de la collectivité en terme d'entretien de ses espaces publics et espaces verts, d'impliquer les habitants et acteurs du territoire dans l'analyse de leurs pratiques (haies modèles, plantes invasives...). <p>Il s'agira donc de franchir une étape supplémentaire dans la prise en compte de biodiversité présente sur la commune par tous : élus, services, associations, agriculture forestiers, entreprises et habitants, au travers d'une démarche structurée d'atlas.</p>
<p>Résumé du projet (description)</p>	<p> Capitaliser et mieux connaître</p> <p>Un travail de cartographies des données existantes a été réalisé et est à enrichir. Il permettra de bien cerner notre niveau de connaissance et d'identifier les enjeux prioritaires de conservation et de connaissance. Grâce à ce bilan et aux animations, un plan d'actions et proposé hors appel à projet a été finalisé.</p> <p> Former et sensibiliser</p> <p>Tous les acteurs, des enfants aux personnes âgées, des habitants aux curistes et touristes, des agriculteurs aux commerçants, des entreprises et établissements de soins aux autoentrepreneurs (400 entreprises référencées sur la commune), des associations sportives aux associations naturalistes (100 associations), du service espace vert au service seniors, etc. seront formés et sensibilisés :</p> <ul style="list-style-type: none">  sur les richesses naturelles, leur préservation voire leur développement,  sur la place de l'homme et ses activités dans l'écosystème. <p> Impliquer les citoyens</p> <p>Un processus d'implication citoyenne sera mis en œuvre de façon générale autour des politiques publiques, dont le fil rouge sera la transition écologique. La</p>

	biodiversité sera naturellement intégrée aux dispositifs mis en œuvre. On notera notamment une place prépondérante de celle-ci lors des forums citoyens, des chantiers participatifs, mais aussi des actions de sciences participatives
--	---

II. Retour sur la mise en œuvre du projet

II.1 Gestion et mise en œuvre du projet

II.1.1 Description générale du projet

Malgré l'absence d'agent « environnement » de la commune de novembre 2021 à septembre 2022, le projet a avancé et s'est aussi adapté aux projets communaux, associatifs, citoyens, ... qui ont pu apparaître depuis le dépôt du dossier. Notamment, la démarche a intégré : les conflits d'usage et l'usage partagé de la forêt, la définition de la politique touristique de la commune, l'étude du Syndicat mixte du bassin hydraulique de l'Isère (SYMBHI) pour le bassin hydraulique du Sonnant, ...

Le territoire concerné reste communal mais des échanges avec les communes voisines (Chamrousse, Vaulnaveys le haut, Revel) et des territoires plus vastes comme le massif de Belledonne et le bassin hydraulique de l'Isère ont pu être interrogés.

Les objectifs ont été partiellement atteints à l'automne 2022 et seront atteints d'ici la fin de la convention. Un diagnostic des données existantes a été partiellement réalisé par la LPO, accompagné d'un diagnostic poussé complémentaire par le bureau d'études Ecosphère. Avec ces rapports, la définition des enjeux, des pressions et des menaces a pu être réalisée. Une première étape dans sa diffusion auprès des habitants a été réalisée en octobre 2022. Il s'agit maintenant de déployer nos efforts pour toucher tous les acteurs.

Le principal apprentissage est le constat que les enjeux liés à la biodiversité, malgré une médiatisation grandissante depuis quelques années, restent mal compris et souvent dilués voire confondus avec le reste des enjeux environnementaux (notamment les changements climatiques ou la gestion des déchets). Des efforts pédagogiques seront donc déployés dans les mois et années à venir. La commune a notamment comme projet de débiter le projet d'aire éducative terrestre en partenariat avec des référents locaux et les enseignants.

L'absence d'un agent référent pendant presque un an a compliqué la réalisation des entretiens et des séances de travail avec les services communaux, les élus, les associations, les habitants, ...). Ceux-ci ont été réalisés mais sur un temps plus long que prévu initialement.

Des inventaires complémentaires et des cartes complémentaires ont pu être réalisées afin de compléter le diagnostic de la commune.

II.1.2 Gouvernance et implication des parties prenantes

Les parties prenantes et partenaires ont été et restent les suivants :

▶ Des bureaux d'études missionnés par la commune :



LPO pour faire une synthèse des données existantes

Atlas de la biodiversité communale de Saint Martin d'Uriage
Rapport final

07/08/2023

- ▶ Écosphère pour réaliser le diagnostic, définir les enjeux, pressions et menaces (et le plan d'actions, hors périmètre de l'appel à projet)
- ▶ Les élus pour la compréhension et prise en compte de la transversalité du sujet et leur participation au comité de pilotage de l'ABC ;
- ▶ Des agents communaux pour la compréhension, la prise en compte de la transversalité de la démarche et l'appropriation des enjeux de biodiversité :
 - ▶ L'agent transition écologique et biodiversité pour l'animation de la démarche ;
 - ▶ Les agents des espaces verts, voirie et bâtiment, de l'économie, tourisme et urbanisme, du secteur enfance – jeunesse, de la culture et des seniors pour leur participation au diagnostic et à la définition des enjeux, lors de 3 ateliers (Écosphère, agents, élus) et d'une consultation via un questionnaire
- ▶ Des associations naturalistes (LPO, GENTIANA, FLAVIA, ...) et experts de la commune
 - ▶ Un adhérent de la LPO pour le suivi des hirondelles ;
 - ▶ Les adhérents LPO pour la contribution aux observations ;
 - ▶ Gentiana et Flavia pour la mise à disposition leurs données relevées sur la commune.
- ▶ Des partenaires :
 - ▶ L'ONF pour son expertise sur la forêt communale (2/5^{ème} de la surface boisée de la commune) ;
- ▶ Des acteurs associatifs communaux pour leur participation au diagnostic et à la définition des enjeux :
 - ▶ Naturalistes (LPO) ;
 - ▶ Economiques (association des agriculteurs de Saint Martin d'Uriage, Office thermal et de tourisme ; d'Uriage, Camping du Buisson, commerçants « Cœur de village »)
 - ▶ Nature (CPN Les Martins pêcheurs, Association du patrimoine) ;
 - ▶ Production locale (Jardin partagé, Le rucher collectif) ;
 - ▶ Les chasseurs de l'ACCA ;
 - ▶ Sportifs (Belledonne MTB coalition pour le VTT, Les sentiers) ;
- ▶ Des acteurs associatifs pour s'engager dans la démarche :
 - ▶ Le club Connaitre et Protéger la Nature pour des sorties nature et des participations aux événements sur la commune ;
 - ▶ L'association des sentiers pour la prise en compte de la biodiversité dans l'entretien des sentiers ;

- ▶ L'association du patrimoine pour la réalisation de panneaux d'information sur la forêt, la richesse naturelle, l'organisation de troc aux plants et grainothèque, etc ;
- ▶ Le comité de site de l'espace naturel sensible des Seiglières pour ses actions au niveau du plan de gestion du marais des Seiglières et des marais chauds ;
- ▶ Des habitants intéressés par la démarche et qui se sont manifestés suite aux différentes communications réalisées sur le projet et aux événements créés sur la commune.

Le comité de pilotage est constitué :

- ▶ des élus : maire, ensemble des adjoints, ensemble des vice-présidents des commissions communales,
- ▶ et des agents communaux : directeur général des services, directrice des services techniques (cheffe du pôle aménagement durable du territoire) et chargée de mission environnement.

Quatre réunions du comité de pilotage ont échelonné le travail de réalisation de l'atlas, comprenant le diagnostic, l'identification et la priorisation des enjeux, et la formulation des objectifs.

Le comité communal de biodiversité, composé d'associations, d'habitants, d'acteurs socio-économiques, a été convié pour le temps de restitution du diagnostic, lors d'une veillée de la biodiversité. Celui-ci a connu peu de succès et va nécessiter une approche différente et sans doute fléchée par typologie d'acteurs.

Deux actions complémentaires sont menées depuis le démarrage du projet pour compléter cette approche communale :

1. Action de conciliation des Activités de Pleine Nature et de la biodiversité dans le cadre de la démarche "camp de base" pour la promotion du tourisme avec un axe choisi pour la commune : bien-être, santé, nature, dont les objectifs opérationnels sont :



Mieux connaître et évaluer la fréquentation humaine et la fréquentation faunistique de manière quantitative et temporelle ;



Intégrer les enjeux de la biodiversité à la stratégie touristique du territoire ;



Identifier et mettre en place les outils adaptés pour concilier préservation de la biodiversité et activités de pleine nature, en concertation avec les usagers du territoire.

2. Étude du syndicat mixte du bassin hydraulique de l'Isère (SYMBHI) pour la protection contre les crues torrentielles du ruisseau du Sonnant, avec un travail sur le marais des Seiglières (zone de rétention) et sur les berges du ruisseau (notamment lutte contre la Renouée du Japon).

Une réunion publique de restitution du diagnostic a été réalisée lors d'une veillée de la biodiversité ouverte à tout le monde le 20 mai 2022. Suite au peu de succès de cette réunion publique, qui n'a attiré que des citoyens déjà connus pour leur intérêt sur le sujet, d'autres formats de restitution sont en réflexion (sans doute plus ciblés avec des invitations fléchées).

Les propositions d'actions recueillies et l'orientation de la démarche validée par le copil vont nous conduire à la réalisation de fiches-actions qui permettront de cibler des acteurs, qui sont pour l'instant loin de la préoccupation de préservation de la biodiversité.

Un premier essai de concertation va être réalisé auprès des agents et des élus par domaine de compétence afin de bien orienter les fiches-actions vers des actions comprises, réalistes et qui seront à terme intégrées dans chaque politique publique de la commune.

Suite à cet essai, une concertation pour aboutir à des fiches-actions bien ciblées sera opérée avec les

Atlas de la biodiversité communale de Saint Martin d'Uriage
Rapport final

07/08/2023

acteurs socio-économiques (acteurs économiques, associations ...).

D'ores et déjà, des habitants intéressés par la démarche, rassemblés dans le groupe des Biodiversiteurs, ont proposé 4 projets :

- ▶ Pour développer la biodiversité dans les jardins ornementaux
- ▶ Pour développer la biodiversité dans les jardins potagers
- ▶ Pour vérifier la fonctionnalité des corridors inscrits au PLU
- ▶ Pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes

Les principales prises de décision concernent :

- ▶ Le partage de la forêt pour les activités humaines mais aussi la place de la faune et de la flore
- ▶ La définition de notre politique d'accueil touristique
- ▶ La nécessité de poursuivre la mise en œuvre d'un PAEN

II.1.3 Mise en œuvre des actions visant l'acquisition de connaissances

La compilation des données existantes a été le premier travail réalisé

- ▶ par la LPO sur l'ensemble de la commune (forêt, agriculture, montagne, flore, continuités écologiques, portraits d'espèces) avec une synthèse des données existantes.
- ▶ et par le BE Christel Platel pour l'ENS du marais des Seiglières et des marais chauds (bilan quinquennal du plan de gestion de l'ENS et portrait de la forêt communale),

sur la base de données bibliographiques importantes, composées de 10 documents particulièrement pertinents (inventaire des vieilles forêts, documents relatifs à l'ENS, l'étude des trames verte et bleu urbaine et périurbaine ...), accompagnés de 27 autres références relatives aux zones humides, à l'ENS, au site Natura 2000.

Le document réalisé par Écosphère permet de bénéficier d'une synthèse exhaustive et de la détermination des enjeux pour notre commune.

La réalisation d'inventaires naturalistes ont pu se faire sur des sites à enjeux comme l'Espace Naturel Sensible du Marais des Seiglières (flore et invertébrés), de la forêt de Saint Martin d'Uriage (fourmis, mammifères). D'autres inventaires participatifs (en présence d'un écologue) étaient prévus sur les prairies sèches, mais n'ont pas pu avoir lieu ou ont été reportés à cause de la météo.

Le bilan des premiers résultats a pris la forme de la production et diffusion d'une pochette « Plan biodiversité », regroupant un diagnostic en 4 pages, et des dépliants de 6 pages sur les thématiques : forêt, agriculture et montagne, flore et continuités écologiques, portraits d'espèces.

Le partage et la diffusion de ces données d'inventaires, à travers cette pochette, couvrent l'ensemble des habitants de la commune, mais également les écoles dans un premier temps.

La valorisation et la production cartographique va pouvoir se poursuivre avec l'acquisition de nouvelles données.

La création d'un document pour le référencement des collisions avec la faune sauvage a été réalisé.

Dans la période de l'Atlas de la Biodiversité Communale, plus de 625 données faune flore ont été produites sur le territoire de la commune.

II.1.4 Actions de mobilisation et sensibilisation

Par un contact étroit avec l'office thermal et touristique d'Uriage (OTTU) et la bibliothèque, le programme culturel et d'animations a été riche pour les sujets touchant à la biodiversité, à la sortie des restrictions liées à la crise sanitaire du Covid. Ces sorties et animations sont prises en charge par la

Atlas de la biodiversité communale de Saint Martin d'Uriage
Rapport final

07/08/2023

commune mais aussi par l'OTTU (sous subvention de la commune) et le département (animations dans l'ENS).

- ▶ Début du projet = mai 2021
- ▶ 22 mai 2021 : journée éco-citoyenne numérique (Commune)
- ▶ 2 juillet 2021 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 9 juillet 2021 : sortie nature - l'énergie des arbres (OTTU)
- ▶ 10 juillet 2021 : sortie nature – traces et indices de vie (Département)
- ▶ 14 juillet 2021 : sortie nature – arbres et forêt (OTTU)
- ▶ 16 juillet 2021 : sortie nature – si les arbres m'étaient contés (OTTU)
- ▶ 23 juillet 2021 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 30 juillet 2021 : sortie nature - l'énergie des arbres (OTTU)
- ▶ 6 août 2021 : sortie nature – si les arbres m'étaient contés (OTTU)
- ▶ 7 août 2021 : sortie nature – les fourmis (Département)
- ▶ 13 août 2021 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 20 août 2021 : sortie nature - l'énergie des arbres (OTTU)
- ▶ 27 août 2021 : sortie nature – si les arbres m'étaient contés (OTTU)
- ▶ 3 septembre 2021 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 4 septembre 2021 : forum des associations avec un stand sur l'atlas de la biodiversité (Commune)
- ▶ 10 septembre 2021 : sortie nature - l'énergie des arbres (OTTU)
- ▶ 11 septembre 2021 : sortie nature - La force invisible des champignons (Département)
- ▶ 17 septembre 2021 : sortie nature – si les arbres m'étaient contés (OTTU)
- ▶ 19 septembre 2021 : Événement – Uriage aux jardins (OTTU)
- ▶ 24 septembre 2021 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 25 septembre 2021 : sortie nature - La force invisible des champignons (Département)
- ▶ 26 septembre 2021 : journée éco-citoyenne avec un stand sur l'atlas de la biodiversité (Commune)
- ▶ 15 octobre 2021 : Événement Belledonne et veillées – le jour de la nuit (Commune/Espace Belledonne)
- ▶ 21 novembre 2021 : groupe de travail avec les habitants dans la forêt – apéro et repas sorti du sac à la cabane à Bonnet (Commune)
- ▶ 11 décembre 2021 : L'heure du conte « Ces arbres, nos frères » par la bibliothèque (Commune)
- ▶ 15 décembre 2021 : atelier Birdlab avec la résidence autonomie et la bibliothèque (Commune)
- ▶ 17 décembre 2021 : sortie nature - Pour la prochaine pleine lune, pour suivre les traces dans la neige ! (Département)
- ▶ 19 janvier 2022 : atelier créatif « réalisation d'une forêt » par la bibliothèque (Commune)
- ▶ 11 mars 2022 : nettoyage de printemps (Commune)
- ▶ 11 mars 2022 : projection du film « Animal » (Commune)
- ▶ 10 mai 2022 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 14 mai 2022 : journée éco-citoyenne avec un stand sur l'atlas de la biodiversité (Commune)
- ▶ 17 mai 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)
- ▶ 21 mai 2022 : Veillée de la biodiversité (restitution du diagnostic de l'ABC) (Commune)
- ▶ 22 mai 2022 : fête de la nature au camping du Buisson (Acteur économique)
- ▶ 28 mai 2022 : Sortie nature – secret des arbres (Département)
- ▶ 10 juin 2022 : Événement autour du film « Frères des arbres » avec le chef Papou et le réalisateur (Commune)
- ▶ 11 juin 2022 : fête-anniversaire de Gentiana à la ferme d'Allicoud avec ateliers botaniques (Association)
- ▶ 28 juin 2022 : groupe de travail avec les habitants à la ferme de Loutas – création du groupe des Biodiversiteurs (Commune)
- ▶ 1^{er} juillet 2022 : balade botanique entre botanique et phytothérapie (OTTU)
- ▶ 8 juillet 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)

Atlas de la biodiversité communale de Saint Martin d'Uriage
Rapport final

07/08/2023

- ▶ 22 juillet 2022 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 24 juillet 2022 : chantier de lutte contre les plantes invasives dans l'ENS (Département)
- ▶ 22 juillet 2022 : balade botanique entre botanique et phytothérapie
- ▶ 29 juillet 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)
- ▶ 12 août 2022 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 19 août 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)
- ▶ 26 août 2022 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 3 septembre 2022 : sortie nature - La force invisible des champignons
- ▶ 9 septembre 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)
- ▶ 18 septembre 2022 : Événement – Uriage aux jardins (OTTU)
- ▶ 23 septembre 2022 : sortie botanique (OTTU)
- ▶ 25 septembre 2022 : sortie nature – découverte des champignons (Département)
- ▶ 30 septembre 2022 : sortie La force des arbres (OTTU)
- ▶ 8 octobre 2022 : repérage des fourmilières des Seiglières (Commune)
- ▶ 9 octobre 2022 : sortie nature – forêt d'automne (Département)
- ▶ 14-16 octobre 2022 : rencontre philosophique d'Uriage sur le thème « Habiter le monde » (Commune)
- ▶ 15 octobre 2022 : rencontre des biodiversiteurs – préparation des premières actions de sensibilisation (Commune)
- ▶ 15 octobre 2022 : sortie apprendre à voir la nuit (Commune)
- ▶ 22 octobre 2022 : sortie Les forestivités – Qui se cachent derrière la forêt ? (Commune/ONF)
- ▶ 28 octobre 2022 : sortie Les forestivités – visite d'une coupe forestière et découverte des objectifs et modalités de gestion (Commune/ONF)
- ▶ 5 février 2023 : comptage des oiseaux de jardin avec les Biodiversiteurs
- ▶ 14 mai 2023 : inventaire des papillons de jour avec Patrick Rosset (Commune)
- ▶ 21 mai 2023 : sortie « promenons-nous dans les bois » (Département)
- ▶ 27 mai 2023 : inventaire des colonies de fourmis rousses des bois avec le service jeunesse (Commune)
- ▶ 2 juin 2023 : spectacle et théâtre nature à l'ENS par la compagnie Culture et Cailloux en lien avec la biodiversité et la nuit.
- ▶ 3 et 4 juin 2023 : animations Rendez-vous aux jardins 2023 - conseils de jardinage en faveur de la biodiversité, troc de plantes, exposition, visites de jardins témoins (Commune et collectif les Biodiversiteurs)
- ▶ 7 juin 2023 : inventaire des invertébrés aquatiques (Département et commune).
- ▶ 17 juin 2023 : sortie traces et indices de la faune sauvage (Département)
- ▶ juin 2023 : suivi des hirondelles de la mairie et de la ferme communale (Commune)
- ▶ 1^{er} juillet 2023 : inventaire participatif des papillons de jours avec Patrick Rosset (Commune)
- ▶ Juin-juillet 2023 : inventaire faune flore de l'ENS

II.1.5 Communication

La pochette « Plan biodiversité » nous permet de partager l'ABC sous forme de livrets d'informations, à l'ensemble des habitants de la commune par une distribution dans les boîtes aux lettres. Celle-ci sera aussi diffusée à l'ensemble des classes élémentaires des 3 écoles de la commune.

<http://mairie.saintmartinduriage.fr/2022/06/30/agir-pour-la-biodiversite-des-opportunités-de-devenir-acteurs-de-la-transition-ecologique-dans-la-commune/>

Atlas de la biodiversité communale de Saint Martin d'Uriage
Rapport final

07/08/2023

Depuis le début du mandat, chaque bulletin municipal comporte au moins une double page sur la biodiversité composée d'articles, des prochaines dates et d'un quizz naturaliste.
<http://mairie.saintmartinduriage.fr/category/bulletins-municipaux/>

Comme indiqué dans le paragraphe précédent, l'intégration de la thématique de la biodiversité est maintenant systématique lors de l'établissement des programmes culturels et d'animations portés par la bibliothèque et l'office du tourisme.

II.1.6 Tableau récapitulatif des actions réalisées et résultats

Actions réalisées	Date de début de l'action	Date de fin de l'action	Résultats des actions réalisées (Productions, bénéficiaires, diffusion des résultats...)	Apprentissages, défis ou difficultés rencontrés par l'équipe projet et principales mesures prises	Evaluation de l'atteinte des objectifs fixés (entièrement atteint, partiellement atteint, non atteint)	Ce qui est projeté dans la continuité de l'action
Action N°1 : Mobiliser les partenaires	09/2021	12/2021	Co-construction de la méthodologie de projet	/	Entièrement atteint	Continuer à travailler de paire avec les associations et partenaires qui ont fait vivre le projet
Action N°2 : Partage des informations naturalistes disponibles et complément d'inventaires	09/2021	08/2023	- création de cartes de synthèse par la LPO - animations naturalistes - inventaires faune et flore, en particulier les invertébrés	Importance de la définition des projets, de l'anticipation et de la communication avec les parties prenantes pour les cartes.	Partiellement atteint (manque d'inventaires complémentaires)	- création de cartes de synthèse par la LPO - création d'un plan d'action biodiversité - animations naturalistes
Action N°3 : Sensibiliser et communiquer	09/2021	08/2023	- Formation des agents de la commune - Sensibilisation des habitants : partage du diagnostic et de la synthèse de la LPO sur la biodiversité communale - Animations naturalistes (Fourmis et papillons)		Entièrement atteint	Partage du plan d'action aux habitants et mobilisation des services et des habitants pour la mise en œuvre

II.2 Perspectives post-ABC

La mission donnée à Écosphère était non seulement de nous accompagner dans la réalisation de l'ABC et la détermination des enjeux pour la commune, mais aussi nous donner un premier jet de fiches-actions à décliner avec les acteurs (élus, agents, acteurs économiques, associatifs, ...). L'objectif est d'adapter ces fiches actions aux services afin de s'assurer d'une bonne appropriation des enjeux, pour une mise en œuvre opérationnelle efficace. Ce travail a d'ores et déjà débuté avec les différents services concernés. Le plan d'action amendé sera validé par l'ensemble des élus à l'automne 2023.

Les actions de mobilisation et de sensibilisation vont passer par notre réseau associatif mais aussi par les partenaires communaux que sont l'OTTU et la bibliothèque, sans oublier le secteur enfance-jeunesse qui est tout à fait ouvert à cette thématique. Les programmes d'animations et d'actions ont et continueront d'avoir un fort volet biodiversité.

La mobilisation du groupe des Biodiversiteurs permet d'engager 4 projets auprès des habitants :

- Pour développer la biodiversité dans les jardins ornementaux => programme de visite de jardins et de conseils adaptés ;
- Pour développer la biodiversité dans les jardins potagers => troc aux plants, grainothèque et conseils adaptés ;
- Pour vérifier la fonctionnalité des corridors inscrits au PLU => utilisation de pièges photo pour la qualification des corridors ;
- Pour lutter contre les espèces exotiques envahissantes => réduction du nombre de nids de chenilles processionnaires et maîtrise du développement de la renouée du Japon.

L'élaboration et la diffusion des résultats du Plan biodiversité sont passés par :

- la distribution avec chaque bulletin municipal du livret pédagogique de l'ABC, la création de fiches-actions adaptées aux enjeux communaux,
- la création d'une page internet autour des plans biodiversité et climat de la commune ;
- la parution systématique d'une double page dans le bulletin consacrée à la biodiversité.

Une école de la nature avec diffusion de messages biodiversité autour de 3 sites très différents : Parc d'Uriage (urbain), ferme de Loutas (agricole) et ENS du marais des Seiglières (forêt) permettra d'être support pour les écoles, les seniors, les curistes, les touristes, mais aussi les professionnels du tourisme et d'activités de pleine nature.

En plus d'une diffusion grand public, des actions propres à chaque politique communale ont débuté avec les services concernés, selon la trame de fiches-actions proposées par Écosphère. Un plan d'actions pour les services communaux sera donc mis en œuvre sur le long terme.

Une dernière phase à développer sera la sensibilisation et la mise en place de fiches-actions avec les acteurs économiques, notamment les paysagistes, agriculteurs, pépiniéristes, associations d'activités de pleine nature ... et professionnels du tourisme.

L'inscription de la commune dans le label Territoire engagé pour la nature (TEN) est une finalité qui permettrait de fédérer toutes les actions engagées et à engager.

II.3 Autoévaluation

EFFICACITE – au regard des résultats proposés pour le financement

	Très satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été entièrement atteints.	
X	Satisfaisante	Les résultats visés par le financement ont été globalement atteints.	
	Insuffisante	Les résultats visés par le financement n'ont été que partiellement atteints	
EFFICIENCE – au regard de l'emploi des fonds			
	Très satisfaisante	Les fonds ont été utilisés comme prévu.	
X	Satisfaisante	L'emploi des fonds s'est légèrement écarté des prévisions (moins de 20 % du montant du financement).	
		X	Sous-dépense
			Dépense excédentaire
	Insuffisante	L'emploi des fonds s'est fortement écarté des prévisions (plus de de 20 % du montant du financement).	
			Sous-dépense
			Dépense excédentaire
PERTINENCE – au regard de la valeur ajoutée			
	Très satisfaisante	La plupart des activités ont apporté une valeur ajoutée importante au projet.	
X	Satisfaisante	Les activités ont complété d'autres efforts et apporté une certaine valeur ajoutée.	
	Insuffisante	Les résultats attendus auraient pu être, ou ont été, atteints par des moyens autres que ceux initialement prévus.	
JUSTIFICATION			
<p>→ De grosses dépenses ont été effectuées notamment en terme de communication. Par conséquence les dépenses liées ont été plus importantes que prévues.</p> <p>→ Les dépenses concernant la partie pédagogie a été sur-évaluées ou mal catégorisées.</p> <p>→ Des études complémentaires non prises en compte dans la demande de financement à l'OFB (production du diagnostic et du plan d'action) a notamment nécessité une demande de financement supplémentaire de la part du Département (50%) dont 30 % sont comptabilisés ici.</p> <p>→ Les excédents et les sous-dépenses se compensent et équilibrent les dépenses globales.</p> <p>De manière générale, l'impact a été positif et a permis à la commune d'acquérir des documents opérationnels et pédagogiques afin d'encore plus agir pour protéger la biodiversité et continuer à sensibiliser ses habitants.</p>			

III. Livrables produits

Livrable	Nature du livrable (plaquette, tableau, rapport...)	Accès à la ressource (lien, nom du fichier transmis...)	Modalités de diffusion (interne, externe...)	Public(s) cible(s) (services de la collectivités, élus, OFB, grand public, scolaires...)
Livrets LPO	Plaquettes	http://mairie.saintmartinduriage.fr/wp-content/uploads/2023/07/Agriculture-et-montagne_merged.pdf	Interne (version numérique et papier)	Grand public et scolaires, OFB
Diagnostic de la biodiversité Communale et plan d'action	Rapport	http://mairie.saintmartinduriage.fr/biodiversite/	Interne et externe (numérique)	Elus et services de la collectivité, grand public, OFB
Enjeux biodiversité	Carte sur websig	http://carto.mairie-saintmartinduriage.fr/lizmap/index.php	Websig externe	Grand public

		p/view/map/?repository=public&project=enjeux_biodiversite_web		
Quizz et articles biodiversité	Articles de communication	http://mairie.saintmartinduriage.fr/category/bulletins-municipaux/	Externe	Grand public